

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 52/2023**

**Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 6  
Votants : 9**

**L'an deux mille vingt-trois  
le 7 septembre à 9 heures  
le Conseil Municipal de la commune de  
Molines en Queyras s'est réuni en  
session ordinaire sous la Présidence de  
GARCIN Valérie, Maire**

**Date de la convocation : le 25 août 2023**

**Présents :** ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie.

**Absents :** FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GARCIN Michel, GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

**Secrétaire de séance :** ARMANET Carole.

Monsieur GARCIN Michel, Président de l'association de la Fruitière de Pierre Grosse, ne prend pas part au vote.

**OBJET : Désignation d'un représentant de la commune au CA de la fruitière de Pierre Grosse.**

Madame le Maire indique qu'en raison de l'incorporation de la Fruitière de Pierre Grosse dans le domaine communal, il convient de désigner un représentant pour siéger au sein du Conseil d'Administration, selon les statuts de l'association.

Après concertation, Monsieur CHALLOT Serge est désigné comme représentant de la commune au sein du Conseil d'administration de l'association.

Vote : pour à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire  
GARCIN Valérie

